

maison de Thélis qui lui donna six enfants. L'un d'eux, Hugues, fut prévôt de l'église de Saint-Jean de Lyon ; un autre, du nom de Bertrand, fut père d'une fille appelée Alix, qui épousa Guichard de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset ; l'aîné, nommé Thibaud, comme son père, lui succéda dans la possession des terres de Châtillon et de Bagnols.

Ce dernier épousa Catherine de Varey, de la maison d'Avanges, qui possédait une part de la seigneurie de Châtillon d'Azergues. Il fut stipulé dans le contrat de mariage des deux époux que le premier fils qui naîtrait de leur union aurait, par préciput, le château de Châtillon avec la moitié par indivis de tous les revenus, rentes, droits seigneuriaux et de juridiction à tous les degrés dépendant de la dite seigneurie. Le bénéfice de cette donation appartenait à Guichard, l'aîné de leur fils. Comment ce dernier offensa-t-il son père ? Osa-t-il réclamer trop tôt la jouissance de la seigneurie de Châtillon ? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'il encourut la disgrâce de son père. L'irritation de Thibaud d'Albon fut si vive qu'il abandonna Châtillon dont il emporta les plus beaux matériaux, le bois, la pierre et le fer, qu'il fit conduire dans son château de Bagnols où il se retira.

Non content de dépouiller le vieux manoir et de le laisser tomber en ruine, il aliéna même les rentes et les revenus de la seigneurie, vingt bicherées de la terre appelée de Pouilly, la juridiction de Dorieux, la terre et rente de Chambost et divers autres droits seigneuriaux. Dépouillé de ses revenus, repoussé par son père qui refusait de lui donner un asile, Guichard eut recours au tribunal de la sénéchaussée de Lyon pour obtenir une pension alimentaire ; mais il n'en fut jamais payé. Rien ne put toucher l'inflexible Thibaud. L'affection de ce dernier s'était reportée tout entière sur son second fils, Amédée, brave chevalier qui guerroyait au service du roi de France. Amédée périt à la bataille d'Azincourt (1415), ou du moins il dispa-